

Actif net du portefeuille : 11,97 M€
Valeur liquidative de la part : 1 076,499 €

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Sienna Epargne Foncier est un fonds diversifié investi sur des actions cotées du secteur de l'immobilier et des obligations immobilières et foncières.

ÉVOLUTION DE LA VL (BASE 100)



PERFORMANCES DU FONDS

Performances cumulées (en %)

	1 mois	2025	1 an
Portefeuille	0,36	1,54	6,95

Performances annualisées (en %)

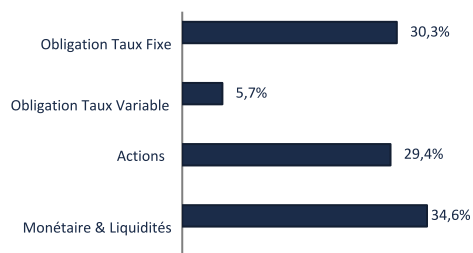
	1 an
Portefeuille	6,95

Performances annuelles (en %)

	2024	2023
Portefeuille	1,65	10,26

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE*



LES PRINCIPALES LIGNES HORS OPC*

Valeurs	Poids
BNP P FTSE EPRA/NAREIT EURO	15,94%
ISHARES STX 600 REAL ES DE	13,49%
ULFP 1.5% 02/28	3,65%
PLD 0.25% 09/27	3,55%
ICADFP 1.75% 06/26	3,41%

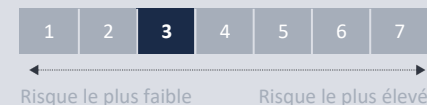
* Les données affichées sont calculées par transposition des OPC sous-jacents hors OPC Monétaires.

CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 20/04/2022

Durée de placement : > 5 ans

Indicateur de risque (SRI) (1) :



Forme juridique : FCP

Classification AMF : sans classification

Article SFDR (2) : 6

Code ISIN : FR0014007G15

Devise : Euro

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 0,71%

Coûts de transaction : 0,05%

Affectation des résultats : Capitalisation

Principaux risques :

Risque de perte en capital
Risque de taux
Risque de contrepartie
Risque actions
Risque de crédit
Risque de liquidité
Risque de durabilité
Risque de change

(1) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

(2) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 6 : Produit financier qui ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et qui n'a pas d'objectif d'investissement durable.

INDICATEURS DE RISQUE

Volatilité annualisée
Portefeuille (en %)

1 an

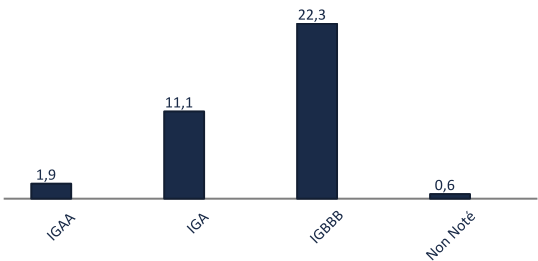
5,51

SENSIBILITÉ*

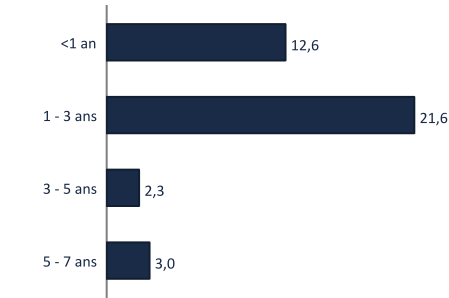
	Date du rapport	Mois précédent	31/12/2024
Portefeuille	0,56	0,58	0,59

ANALYSE DU PORTEFEUILLE - TAUX

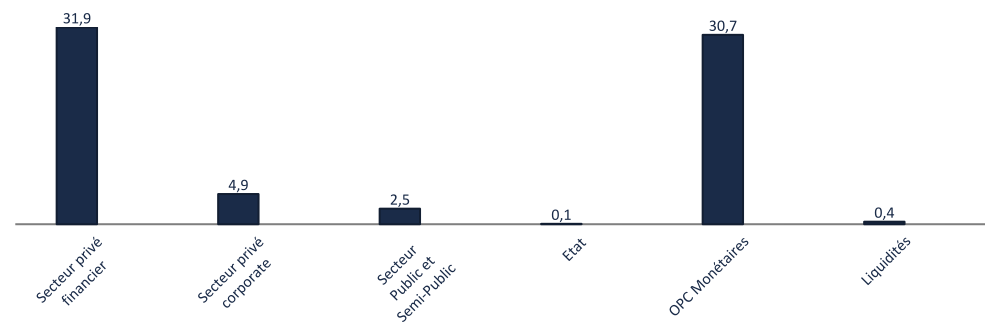
Répartition par notation long terme (en % d'actif)*



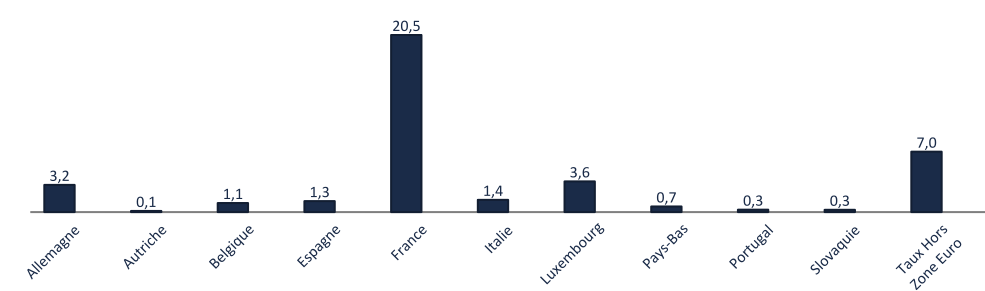
Répartition par tranche de maturité (en % d'actif)



Répartition par type d'émetteur (en % d'actif)*



Répartition géographique hors OPC (en % d'actif)*



* Les données affichées sont calculées par transposition des OPC sous-jacents hors OPC Monétaires.

Economie et Marchés

L'élection de D. Trump a d'abord suscité l'optimisme, mais elle est devenue une source d'incertitude économique. Cela a entraîné une baisse des taux souverains américains à 10 ans (4,21%) malgré une inflation persistante (+3%). Le marché anticipe une politique accommodante de la Fed avec trois baisses de taux d'ici 2026. Dans ce contexte, le S&P 500 (-1,5%) et le Nasdaq (-3%) ont reculé, en partie à cause des résultats mitigés des géants technologiques et des doutes sur l'IA, exacerbés par la chute de NVIDIA (-8%). En Europe, la croissance des prêts aux ménages (+1,3%) est encourageante, bien que les indices PMI soient contrastés. Les actifs européens bénéficient de négociations sur l'Ukraine et d'une réduction des risques politiques, notamment en France et en Allemagne. Le Stoxx Europe 600 a progressé de +3,3%. En Chine, le Hang Seng (+13,4%) a été soutenu par les valeurs technologiques et un dialogue entre le gouvernement et les entreprises. Au Japon, le Topix (-3,8%) a reculé à cause de l'appréciation du yen.

Le mot du gérant

Le mois a été riche sur le plan politique. D.Trump a commencé à mettre en oeuvre sa politique de hausse des droits de douanes avec une augmentation de 10% des tarifs douaniers sur les importations en provenance de Chine et de 25% sur le Canada et le Mexique. Des discussions sur un cessez-le-feu en Ukraine ont débuté, Trump s'engageant dans des négociations avec la Russie, une première depuis le début de la guerre. En Allemagne, les élections parlementaires ont eu lieu, bien que le leader conservateur de droite F.Merz de la CDU/CSU ait gagné, une coalition avec un autre parti reste à former pour avoir une majorité. En France, le budget a enfin été approuvé après des mois de débats. Dans ce contexte, les marchés actions européens terminent le mois en hausse (EuroStoxx 50 +3,4%, CAC 40 +2%) alors que le Dow Jones américain termine en baisse de 1,4%. Après la forte hausse des marchés actions européens depuis le début de l'année, nous décidons d'adopter une posture prudente dans nos investissements en réduisant notre sur-exposition aux marchés actions initiée en début d'année. Sur les taux d'intérêt, nous avons réduit la sensibilité de la partie obligataire du fonds.

Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.